

SÉANCE DU COMITE SYNDICAL DU 15 JUIN 2023

2023-58 SEM REGIONALE CROISSANCE VERTE : RAPPORT D'ACTIVITES 2022

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi quinze juin, le Comité de Territoire d'énergie Loire-Atlantique (TE44), dûment convoqué à cet effet par courriel du neuf juin deux mille vingt-trois, s'est réuni au siège social du syndicat, salle Faucon, sous la présidence de M. Raymond CHARBONNIER, Président en exercice.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 24
Nombre de présents : 14
Nombre de pouvoirs : 1
Nombre de votants : 15

Délégués titulaires présents :

Raymond CHARBONNIER, délégué du collège électoral de Sud Estuaire
Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grand Lieu
Jean-Pierre BELLEIL, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis
Philippe CAILLON, délégué du collège électoral de la Région de Blain
Dominique GEFFRAY, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval
Pascal PAILLARD, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire
Henri RABERGEAU, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis

Délégués titulaires présents (visioconférence) :

Frédéric DUNET, délégué du collège électoral de la Presqu'île de Guérande - Atlantique
Dominique DAVID, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval
Joël BARAUD, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire
Laurence GUILLEMIN, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres
Philippe JOUNY, délégué du collège électoral de Pont-Château et Saint-Gildas-des-Bois
Denis LAPADU-HARGUES, délégué du collège électoral de La Presqu'île de Guérande - Atlantique

Délégué suppléant présent (visioconférence) :

Robin GOULAOUIC, délégué du collège électoral du Pays de Redon

Délégués titulaires absents excusés :

Didier MEYER, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo pouvoir à Raymond CHARBONNIER
Gaëtan LÉAUTÉ, délégué du collège électoral de Pornic Agglo - Pays de Retz
Yves TAILLANDIER, délégué du collège électoral d'Estuaire et Sillon
Jean-Paul ALLANIC, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire
Florian BOYERE, délégué du collège électoral de Pays de Redon
Sébastien CHAMBRAGNE, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo
Denis DUGABELLE, délégué du collège électoral de Pornic Agglo - Pays de Retz
Sylvain LEFEUVRE, délégué du collège électoral d'Erdre et Gesvres
Régis MOESSARD, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire
Jean-Pierre POSSOZ, délégué du collège électoral de la Région de Nozay
Laurent ROBIN, délégué du collège électoral de Sud Retz Atlantique

Secrétaire de séance : Philippe CAILLON

Affichage le 22 juin 2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 1521-1 et suivants, et l'article L.5211-39,

Vu la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte,

Vu les statuts de TE44,

Vu les statuts de la SEM Croissance Verte,

Vu la délibération n°2020-03 du Comité syndical en date du 20 février 2020 portant prise de participation au sein de la SEM régionale Croissance Verte,

Vu le rapport du Conseil d'Administration de la SEM Croissance Verte relatif à l'activité de l'exercice 2022,

Considérant que la SEM Croissance Verte a été créée en 2020 avec trois axes d'actions prioritaires, à savoir l'ingénierie territoriale, l'efficacité énergétique et le fonds d'investissement dans les projets de croissance verte,

Considérant la prise de participation de TE44 au capital de la SEM régionale croissance verte à hauteur de 250 actions, d'une valeur de nominale de 1000 euros, représentant 2,5 % du capital de la SEM, soit 250 000 €,

Considérant que les représentants des collectivités territoriales actionnaires doivent présenter au minimum une fois par an aux collectivités dont ils sont mandataires un rapport écrit sur la situation de la société, et portant notamment sur les modifications des statuts qui ont pu être apportés.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical :

- **Prend acte du rapport d'activités 2022 de la SEM Croissance Verte.**

**Le Président,
Raymond CHARBONNIER**